



Le Conseil du Marché Financier se voit confier l'honneur d'organiser la prochaine réunion annuelle de l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI)

La 20^{ème} réunion annuelle de l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI), s'est déroulée à Bruxelles lors des journées du 19, 20 et 23 mai courant en présence des autorités de régulation financière francophones dont le Conseil du Marché Financier de Tunisie (CMF) qui assurait la présidence de cette prestigieuse organisation.

Cette importante rencontre internationale, la première en mode présentiel post COVID 19, a été l'occasion de partager les points de vue et les orientations concernant les sujets d'actualité en matière de régulation des marchés financiers. En effet, elle a permis aux régulateurs financiers francophones de faire le constat des conséquences néfastes de la pandémie sur la croissance mondiale ainsi que sur celles des pays émergents souffrant déjà de fragilités économiques préexistantes.

Ces conséquences se sont encore aggravées suite au déclenchement de la guerre en Ukraine qui a entraîné la flambée des prix de l'énergie et des matières premières. Ce contexte a ainsi porté l'inflation à des niveaux historiques. Anticipée au départ comme temporaire, conséquence du rebond économique

post COVID, cette poussée inflationniste, s'est cependant inscrite dans la durée nécessitant l'intervention répétée des Banques centrales pour endiguer cette spirale haussière persistante qui va nécessairement impacter les marchés financiers.

C'est ainsi que les régulateurs francophones des marchés financiers ont recommandé la mise en place d'une régulation proactive pour préserver la stabilité desdits marchés et garantir les droits des investisseurs dans un monde où la cybercriminalité est en très forte hausse. En outre, ils ont recommandé le renforcement de l'éducation financière des investisseurs et particulièrement des investisseurs individuels.

De même et en marge des travaux de cette manifestation, le CMF s'est vu attribuer à l'unanimité des Etats membres, l'honneur d'organiser la prochaine réunion annuelle de l'IFREFI qui va avoir lieu au cours de l'année 2023. L'attribution au CMF de l'organisation de cette importante réunion internationale constitue une reconnaissance des avancées réalisées sur le marché financier tunisien au cours des dernières années notamment en termes de nombre de sociétés introduites en bourse ainsi qu'au niveau du renforcement du cadre légal et réglementaire. De même, cette distinction contribuera assurément à mieux faire connaître les opportunités d'investissement sur le marché financier tunisien et permettra d'y attirer les capitaux étrangers.

Il est à rappeler que l'Institut Francophone de la Régulation Financière est une organisation internationale créée en 2001 et qui regroupe à ce jour, outre la Tunisie, les autorités de régulation représentant les vingt-huit (28) pays suivants : Algérie, Andorre, Belgique, Bulgarie, Canada, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad, France, Guinée, Liban, Luxembourg, Maroc, Maurice,

Moldavie, Monaco, Roumanie, Suisse, Bénin, Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Togo et le Vietnam.

Depuis sa création, l'IFREFI s'est fixé un ensemble d'objectifs ambitieux. En effet, il a pour mission de promouvoir la coordination et la coopération entre les autorités de régulation financière francophones et dans ce cadre, les membres de l'organisation discutent périodiquement des problématiques liées aux marchés financiers sous leur autorité ainsi que des solutions idoines pour développer et renforcer leur régulation.

Enfin, il est à rappeler que le Conseil du Marché Financier de Tunisie (CMF) a été élu l'année dernière à la présidence de l'IFREFI par les autorités membres de l'organisation ce qui lui a permis, lors de son mandat, d'accroître et de diversifier les activités de cette organisation internationale spécialisée.